ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Russie

Question écrite n° 113991

Texte de la question

M. Jean Gaubert souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'assassinat de la journaliste russe Anna Politkovskaïa. Son engagement à dénoncer les dérives autoritaires de la Russie, la « sale guerre » en Tchétchénie, avait fait d'elle une figure de la conscience démocratique en Russie. Selon les informations données par l'association Reporters sans frontières, vingt et un journalistes ont déjà été assassinés en Russie depuis mars 2000. La majorité de ces crimes n'ont pas été officiellement élucidés. La mort d'Anna Politkovskaïa, une des rares journalistes à avoir couvert en permanence la situation en Tchétchénie et récompensée de nombreux prix internationaux pour son travail, suscite une profonde émotion mais également les plus vives craintes. Il lui demande donc d'indiquer à la représentation nationale quelles mesures le Gouvernement entend prendre auprès des autorités russes pour leur faire part de cette émotion et de ces craintes. Il lui demande également comment le Gouvernement entend agir auprès des organisations internationales, notamment de l'Organisation des nations unies et du Conseil de l'Europe, pour établir la vérité sur l'assassinat d'Anna Politkovskaïa le 7 octobre 2006 à Moscou.

Texte de la réponse

La France, par la voix du Président de la République et du Premier ministre, a condamné l'assassinat de Mme Politkovskaïa. Le Président de la République a tenu à transmettre ses condoléances à sa famille. Le ministre des affaires étrangères a appelé à ce que tout soit mis en oeuvre afin de traduire en justice les auteurs de ce crime. Le procureur général russe a, dès le lendemain du crime, indiqué qu'il prenait l'enquête sous son contrôle direct. Celle-ci suit son cours. La France a demandé que les organisations internationales compétentes en matière de respect des droits fondamentaux et, en particulier, de la liberté de l'information, en premier lieu l'OSCE et le Conseil de l'Europe, soient saisies de cette question. Nous avons ainsi rappelé le 2 février dernier à M. Haraszti, représentant pour la liberté des médias de l'OSCE, toute l'importance que nous attachions à ce que l'enquête judiciaire apporte des résultats satisfaisants. Par ailleurs, lors des consultations UE-Russie sur les droits de l'homme du 8 novembre, nous avons rappelé, à vingt-cinq, la nécessité de faire toute la lumière sur le meurtre de Mme Politkovskaïa, en même temps que notre inquiétude sur la situation des journalistes en Russie et sur la liberté de la presse en général. La France continuera à suivre avec la plus grande attention les développements de cette douloureuse affaire.

Données clés

Auteur : M. Jean Gaubert
Circonscription : Côtes-d'Armor (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 113991
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE113991

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13435
Réponse publiée le : 20 mars 2007, page 2852